

ASSEMBLÉE NATIONALE
25 juin 2026

RELATIVE À L'ORGANISATION, À LA GESTION ET AU FINANCEMENT DU SPORT
PROFESSIONNEL - (N° 2797)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

N° 269 (Rect)

AMENDEMENT

présenté par
Mme Bourouaha, M. Maillot, M. Brugerolles, M. Bénard, M. Castor, Mme Faucillon,
Mme Lebon, Mme K/Bidi, M. Lecoq, M. Tjibaou, M. Sansu, M. Rimane, Mme Reid Arbelot,
M. Nadeau, M. Peu, M. Monnet et M. Maurel

ARTICLE 5

Compléter cet article par l'alinéa suivant :

« Les appels à candidatures relatifs à la commercialisation des droits d'exploitation audiovisuelle des compétitions professionnelles garantissent que les rencontres sont programmées prioritairement les samedis et dimanches. Ils ne peuvent prévoir la programmation régulière de rencontres un autre jour de la semaine, sauf en cas d'indisponibilité imprévisible des installations sportives ou d'exigences résultant d'une compétition internationale officiellement reconnue. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement d'appel, les députés du groupe GDR demandent que les rencontres sportives soient organisées le week-end.

Aujourd'hui, en Ligue 2, la majorité des matches se déroulent également le vendredi, avec une rencontre le lundi soir. Cette organisation des compétitions en semaine limite fortement l'accès des travailleurs et des travailleuses aux stades. Elle entrave également les déplacements des supporters lors des rencontres à l'extérieur.

Le 4 octobre 2024, soixante-quatorze parlementaires issus de différents groupes politiques ont ainsi adressé un courrier au ministre des Sports afin de demander au Gouvernement de « peser de tout son poids pour que les matches soient reprogrammés pour la plupart le week-end ». Comme le soulignaient alors ces parlementaires, ne réserver qu'une part infime des rencontres au

week-end revient à porter atteinte au droit aux loisirs des travailleurs et des travailleuses. Cette programmation prive également de nombreux enfants, contraints par les horaires scolaires, de la possibilité d'assister aux matches de leurs idoles et de développer un attachement au sport et à ses valeurs collectives.

Cette initiative parlementaire faisait écho aux combats des supporters regroupés derrière le slogan « Le foot, c'est le week-end ». Au-delà de ce mot d'ordre, se trouve un combat plus large contre la toute-puissance des diffuseurs et, plus généralement, contre la place excessive prise par les considérations financières dans le football.

Par cet amendement d'appel, le groupe GDR demande que les revendications légitimes des supporters soient enfin entendues. Ceux-ci ne doivent plus être considérés comme de simples variables d'ajustement d'une logique commerciale dans laquelle l'organisation des rencontres sportives résulte d'une volonté de maximiser les revenus d'un « produit ».